

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2025

---

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -  
(N° 1641)

Adopté

N° CD56

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Givernet, rapporteure

-----

### ARTICLE 22

À l'alinéa 1, substituer à la première occurrence des mots :

« , de sécurité et »

les mots :

« ou de sécurité et aux véhicules ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.